Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-78_20_CCOMM-DE

Communauté de Communes Aspres

78/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **39**
Nombre de membres présents **: 28**
Nombre de votants **: 35**
Date de convocation : **08/09/2020**

OBJET : **INSTALLATION CONSEILLER COMMUNAUTAIRE**

Certifiée exécutoire à la date de transmission aux services préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

Le

L'an **Deux Mille VINGT** le **15 SEPTEMBRE**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) -– LEHOUSSINE (Camélas) – HUGE (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – BELLEGARDE (Passa) - DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO, JEAN (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) – OLIVE, VOISIN, GONZALEZ, BATARD, LEMORT, RAYNAL, PEREZ, MON, PONTICACCIA-DÖRR (Thuir) – ATTARD, ALBERT, QUINTA (Trouillas)- LELAURAIN, BARBE (Villemolaque)

Procurations :
R. BANTREIL (Brouilla) à P.TAURINYA
P. MAURAN (Montauriol) à N.GONZALEZ
JM.LAVAIL (Thuir) à R.PEREZ
H.MALHERBE (Thuir) à R.OLIVE
S.ADROGUER-CASASAYAS (Thuir) à T.VOISIN
S.CAZENOVE (Thuir) à J.PONTICACCIA-DÖRR
M.LESNE (Tordères) à R.ATTARD

Absents:
G.CHINAUD (Calmeilles)
P.GERICAULT (Oms)
A.BOURRAT (Thuir)
M.THIRIET (Tresserre)

Monsieur Thierry GABRIEL, est élu secrétaire de séance.
Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

Communauté de Communes des Aspres
Allée hector Capdellayre - BP11 - 66 301 THUIR Cedex
Tél: 04.68.53.21.87 / Fax: 04.68.84.67.78
e-mail : contact@cc-aspres.fr - site : http://www.cc-aspres.fr/

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-78_20_CCOMM-DE

78/2020

INSTALLATION DE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

CONSIDERANT la démission de Madame COUSSOLLE à son mandat de conseillère municipale de TROUILLAS, et de fait de son mandat de conseillère communautaire siégeant à la Communauté de Communes des Aspres,

CONSIDERANT la position sur la liste minoritaire de TROUILLAS, de Madame TOURNIER devant siéger en lieu et place de Mme COUSSOLLE à la Communauté de Communes des Aspres en qualité de conseillère communautaire, et CONSIDERANT sa démission au mandat de conseillère municipale de TROUILLAS et de fait au mandat de conseillère communautaire

CONSIDERANT la note d'observation des services préfectoraux rejetant la candidature de M.SALAVADOR au siège de conseiller communautaire, et le courrier de désignation de Mme QUINTA Christèle, conseillère municipale désignée de fait conseillère communautaire,

VU l'article L.273-12 du code électoral, relatif à l'élection des membres des Assemblées délibérantes des EPCI,

Il **RAPPELLE** qu'en application de l'article L.273-10 du code électoral relatif à l'application des règles de remplacement des conseillers dans les communes de plus de 1000 habitants et EPCI, la conseillère municipale ainsi élue est le nouveau titulaire du siège de conseiller communautaire pour la commune de TROUILLAS.

Il **INDIQUE** qu'il convient donc d'installer Madame QUINTA Christèle dans sa fonction de conseillère communautaire, et modifier ainsi la composition du Conseil.

Le Conseil Communautaire,
Prenant acte des démissions des conseillères municipales Mme COUSSOLLE et Mme TOURNIER pour la commune de TROUILLAS, et
Tenant compte des courriers d'observations de la préfecture des Pyrénées Orientales,

INSTALLE Madame QUINTA Christèle dans sa fonction de conseillère communautaire titulaire et modifie en ce sens le tableau du Conseil Communautaire tel que ci-dessous :

Les Membres du Conseil Communautaire,

	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
COMMUNES	**TITULAIRES**
Conseillers de la Commune de BANYULS DELS ASPRES	BERNARDY Laurent
	CHARPENTIER Fathia
Conseillers de la Commune de BROUILLA	TAURINYA Pierre
	BANTREIL Régine
Conseillers de la Commune de CAIXAS	AUSSEIL Francis
Conseillers de la Commune de CALMEILLES	CHINAUD Gérard
Conseillers de la Commune de CAMELAS	LEHOUSSINE Bernard
Conseillers de la Commune de CASTELNOU	HUGE Michel

Envoyé en préfecture le 22/09/2020
Reçu en préfecture le 22/09/2020
Affiché le
ID : 066-246600449-20200915-78_20_CCOMM-DE

Conseillers de la Commune de FOURQUES	GABRIEL Thierry
	DELGADO Chantal
Conseillers de la Commune de LLAURO	BEZIAN Alain
Conseillers de la Commune de MONTAURIOL	MAURAN Patrick
Conseillers de la Commune de OMS	GERICAULT Patrick
Conseillers de la Commune de PASSA	BELLEGARDE Patrick
Conseillers de la Commune de SAINTE-COLOMBE	DE MAURY Jérôme
Conseillers de la Commune de SAINT JEAN LASSEILLE	XANCHO Philippe
	JEAN Fabienne
Conseillers de la Commune de TERRATS	BOUFFIL Françoise
Conseillers de la Commune de THUIR	OLIVE René
	BOURRAT Alix
	LAVAIL Jean-Marie
	MALHERBE Hermeline
	VOISIN Thierry
	GONZALEZ Nicole
	BATARD Benjamin
	ADROGUER-CASASAYAS Séverine
	LEMORT Raymond
	RAYNAL Sabine
	PEREZ Raymond
	MON Nicole
	CAZENOVE Sébastien
	PONTICACCIA-DÖRR Josiane
Conseillers de la Commune de T ORDERES	LESNE Maya
Conseillers de la Commune de TRESSERRE	THIRIET Michel
Conseillers de la Commune de TROUILLAS	ATTARD Rémy
	ALBERT Jeanine
	QUINTA Christèle
Conseillers de la Commune de VILLEMOLAQUE	LELAURAIN Annie
	BARBE Yves

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus

Le Maire/Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES ★ B.P. 11 THUIR 66301

René OLIVE